

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL DU 19 juin 2015

Etaient présents : Mesdames BOTTIN L – BONNET A,- COCHAUT R,
Messieurs CARON V- TERRASSIN C- -MENU N ; CAVROT H – M. PALLOTEAU

Etaient absents excusés : Mme LEBOEUF K. donnant pouvoir à M ; TERRASSIN, Monsieur VARLET J, Monsieur FROTEY S

Secrétaire de séance : Madame Rachel COCHAUT

A Modification des statuts du Syndicat Scolaire de la Vallée de la SUIPPE :

Après avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité,

D'émettre un avis favorable au projet de modification des statuts et accepte donc la modification de l'article 2 pour la prise de compétence en matière de fonctionnement et investissement des services périscolaires et de cantine.

B Décisions modifications Budget Assainissement :

Après avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les modifications budgétaires pour l'exercice en cours comme suit :

- Accepte le transfert de la reprise de subvention en opération réelle en opération d'ordre pour le compte 1391 pour un montant de 3 031.35 euros
- décide grâce aux démarches effectuées par Monsieur le Maire auprès des services de la Trésorerie d'enregistrer au compte 28 156 chapitre 041 en partie recette et dépenses d'investissement la somme de 10 759.26 et donne pouvoir à Monsieur TERRASSIN pour la ventilation de ses amortissements.

C Décisions modifications Budget Commune :

Après avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les modifications budgétaires pour l'exercice en cours comme suit :

- Accepte l'inscription de la somme de 2 695.12 au compte 28183 chapitre 040 concernant l'amortissement du matériel informatique et maintien le vote de la section investissement en excédent.

D UDESA

Le Conseil Municipal ne s'oppose pas au groupement de commande d'achat électricité proposée par l'USEDA mais la commune de Variscourt n'est pas concernée.

E Syndicat de Gestion de l'Aisne :

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- approuve la modification des statuts en particulier des articles 1 et 2 et notamment la prise de compétences GEMAPI.

F Dossier Saint Louis Sucre :

Après exposé de Monsieur le Maire concernant le projet de cessation d'activité de la société SAINT Louis Sucre- institution de servitudes d'utilité publique, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral pour la détermination du périmètre de servitudes d'utilité publique modifié concernant la société Saint Louis Sucre.

G. Informations de questions diverses :

Monsieur le Maire souhaite faire le point sur les travaux d'ERDF sur la commune. Suite à sa rencontre avec un responsable d'ERDF, il a été exposé les divers problèmes et dégradations rencontrés sur le territoire de la commune :

- Câble Telecom arraché et non signalé par l'entreprise mais par les riverains
- Conduite d'eau et branchements arrachés
- Coupure de Télécom qui a perturbée et privé d'eau plusieurs commune (intervention du gestionnaire d'eau en 'agence pour modifier la télécommande et installation en urgence d'un dispositif de pilotage par GSM)
- A l'entrée de la commune colmatage et débordement des bassins d'infiltration.
- Rue du Mur de Rome, bordures cassée, canalisation d'eau coupé, passage de la ligne HTA sur un terrain (constructible) privé sans accord ni convention de passage, dépôt non étalée sur la pelouse ...etc.
- Fouille énorme que le terrain de foot
- Encrassement du système de filtration de la station d'épuration sachant que la commune vient de réaliser il y a à peine un an le remplacement des filtres, curé et nettoyé pour éliminer les boues.
- Dans la pâture à chevaux plusieurs fouilles, sac de ciment non retirés, ornières à l'entrée de celle-ci pas remis en état
- Chemin de halage fortement abîmé par les engins de chantier et remis en état par la commune.

La liste n'est pas exhaustive

Monsieur le Maire précise qu'il rencontre dans les prochains jours à nouveau le représentant de l'ERDF et ne manquera d'informer le Conseil Municipal de la suite donner aux diverses réclamations

Fin du Conseil 21 heures 28.

Le Maire
Mr TERRASSIN Cédric